

91, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur Québec, J0J 1Z0

Téléphone : (450) 347-5446 Télécopieur : (450) 347-5754 Courriel : amenagement@sjlm.ca

Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Service de l'urbanisme

Section réservée à la municipalité
de demande :

N° de demande :	
Matricule :	
Zone :	

Dernière mise à jour: 28-02-2022

DEMANDE DE PERMISINSTALLATION SANITAIRE

1. EMPLACEMENT	DES	TRAVAUX								
Adresse :	Adresse : Numéro de lot* :									
								ıs d'un lot sur le		
Usage de l'immeuble :		Résidentiel		Commercial		Industriel		Agricole		Public ou institutionnel
2. IDENTIFICATION	1									
2.1 DU REQUÉRANT										
Prénom :						Nom :				
Adresse :		Ville : Code postal :			le postal :					
Téléphone :				Courrie	el:					
2.2 DU PROPRIÉTAIS	RE (si	différent du	reque	érant, une proc	uratio	on sera requi	ise)			
			-	•		-				
Adresse :				Ville :					Cod	le postal :
Téléphone :				Courrie	el:					
3. RENSEIGNEMEN	T SU	JR LES TRAV	'AUX							
Entrepreneur :						Respon	sable :			
Adresse :				Ville :					Cod	le postal :
Téléphone :			_ Co	ourriel :				Nº RBQ	S :	
Durée approximative des travaux : Date de début : Date de fin : Coût approximatif :										

4.	DESCRIPTION DES TRAVAUX						
4.1	TRAVAUX PROJETÉS						
	Aménagement d'une nouvelle installation sanitaire Remplacement ou modification d'une installation sanitaire existante Section qui sera remplacée ou modifiée? :						
4.2	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES						
Туре	e ou modèle d'installation sanitaire :						
Nombre de chambres à coucher desservies par l'installation : ou le débit total quotidien d'eaux usées domestiques rejetées (si aucune chambre à coucher) :							
Distance entre l'installation sanitaire projetée (système étanche et non étanche) et une installation de prélèvement d'eau souterraine existante (le cas échéant) :							
5.	DOCUMENTS À FOURNIR						
 Copie du devis de caractérisation du site préparé par un professionnel qualifié (ingénieur, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec et/ou technologue, membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec) conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-r22); Attestation de conformité par un professionnel qualifié (ingénieur, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec, et/ou technologue, membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec) dans les 30 jours suivant la fin des travaux. Celui-ci doit être accompagné du plan de construction tel que construit de l'installation; Veuillez prendre note qu'il est requis d'avertir 48 à 72 heures avant le début des travaux, le professionnel qualifié afin que celui-ci approuve la conformité des travaux pour l'attestation de conformité exigé après les travaux. Une preuve de l'inscription sur le registre foncier de l'entente si la demande vise un dispositif desservant un regroupement de bâtiments qui implique des propriétaires différents; 							
	DÉCLA DATION						
υ.	DÉCLARATION						
Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.							
Le soussigné comprend également que les travaux doivent être conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-r22);							
Sign	Signature : Date :						

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES SERONT TRAITÉES

Dernière mise à jour: 28-02-2022